



LICENCE EN SANTÉ PUBLIQUE

SPÉCIALITÉ POLYVALENTE

La **Licence Professionnelle en Santé Publique** vise à former des spécialistes capables de contribuer à l'amélioration des systèmes de santé à travers l'analyse, la planification et la mise en oeuvre d'interventions en santé publique.

1 Objectifs de la formation



La Licence Professionnelle en Santé Publique Polyvalente doit permettre à l'apprenant d'être capable de :

1. **décrire le système de santé, sur le plan conceptuel et spatial;**
2. **connaître le rôle des différentes parties prenantes intervenant dans le domaine de la santé, ainsi que les interrelations au plan national, régional et international;**
3. **identifier les problèmes et besoins prioritaire de santé en adaptant les logiques statistiques et épidémiologiques ;**
4. **identifier les problèmes de santé d'une communauté, selon les principaux groupes cibles, ainsi que leurs déterminants;**
5. **mettre en oeuvre les interventions de lutte contre les problèmes de santé publique, ainsi que leurs déterminants au sein d'une communauté.**

2 Contenu de la formation



La licence professionnelle en logistique de santé est une formation dispensée en six semestres de 30 crédits académiques suivant les normes du LMD. Le contenu de la formation porte sur :

- **Les notions de base en Sciences fondamentales (Anatomie, sémiologie et pathologie médicale et chirurgicale, physiologie, Biologie, Chimie)**
- **Les notions de base en Sciences de gestion (comptabilité, Planification, suivi-Evaluation)**
- **L'épidémiologie**
- **Les sciences sociales**
- **L'hygiène et l'environnement**
- **La lutte contre les maladies (prévention, promotion de la santé).**

3 Conditions d'admission



Cette formation est ouverte aux :

- **Titulaire du baccalauréat C/D ;**
- **Professionnels de santé**

4 Dossier de demande d'inscription



- Une lettre de demande de préinscription ;
- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum vitae ;
- Deux copies légalisées de l'attestation du BAC ou équivalent
- Deux photocopies légalisées des diplômes supérieurs et les relevés de notes ;
- Deux copies légalisées des attestations d'authenticité et d'équivalence des diplômes étrangers délivrées par la DGES du Bénin
- Deux copies légalisées d'acte de naissance ;
- Lettre d'engagement de prise en charge des frais de formation légalisée ou d'une attestation de bourse d'études ;
- Trois lettres de recommandation des chefs hiérarchiques et ou anciens professeurs du candidat ;
- **Quittance de 10.000 f CFA** représentant les frais d'étude de dossier par le CUCA sur le Compte Trésor numéro **BJ6600100100000104 830808**, intitulé **INSTITUT REGIONAL DE SANTE PUBLIQUE**
- **Quittance de 2.000 f CFA** représentant les frais d'étude de dossier par la CUO sur le Compte Trésor numéro **BJ6600100100000104 772220**, intitulé **RECTORAT /PRODUITS ACCESSOIRES**
- Deux copies légalisées du passeport ou de la carte d'identité
- Quatre photos d'identité datant de moins de 3 mois.